



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
de **Badminton**

FORMATION DES DIRIGEANTS ET SALARIES DE CLUBS DE BADMINTON
"La gestion du temps de travail"

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Parfaire ses connaissances en matière de professionnalisation et responsabilité juridique

Parfaire ses connaissances sur la gestion du temps de travail au regard de la CCNS et du code du travail

Nombre de stagiaires

6 à 15 personnes
La ligue se réserve le droit d'annuler ou reporter la session si le nombre de participants est insuffisant

Publics

Dirigeant-e-s de structure club ou comité (président-e, trésorier-e, secrétaire ou membre du conseil d'administration en charge de l'emploi) et salariés

Pré-requis

Le participant doit être impliqué dans la gestion du(es) salarié(-e-s) de son club ou en être salarié-e

Intervenants

Catherine JANVIER Chef de projet au CDOS Isère
Responsable du service vie associative, Impact Emploi et du Centre de Ressource et d'Information des Bénévoles (CRIB)

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Fiches de présences émargées, questionnaires d'évaluation à chaud et à froid, retours après travaux, études de cas durant la formation

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthode participative, ateliers, études de cas, échanges d'expériences, vidéo-projecteur

Lieu de formation : Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de badminton - 37 route du Vercors - 38500 Saint-Cassien

Contact : Thomas CHAMPION - 04 76 91 47 86 - thomas.champion@badminton-aura.org

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

FORMATION "Gestion du temps de travail"

Samedi 6 juin 2020

10h-12h 13h-15h

Parfaire ses connaissances en matière de professionnalisation et responsabilité juridique

Parfaire ses connaissances sur la gestion du temps de travail au regard de la CCNS et d code du travail

Elaboration des contrats de travail

Décryptage de la CCNS

Gestion des plannings annuels

Gestion du temps de travail et des récupérations

4 heures de formation

Coût pédagogique TTC: 150€ (réduction exceptionnelle de 100€ pour les clubs affiliés à la ligue AURA badminton)

Coût du repas de midi compris, frais de déplacement à la charge des stagiaires